

REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE THIES
DEPARTEMENT DE TIVAOUANE
ARRONDISSEMENT DE PAMBAL
COMMUNE DE PIRE-GOUREYE
N° 43 Année : 2019

CERTIFICAT DE MARIAGE

L'an Deux mille dix neuf le huit octobre

Ont célébré mariage à Heures minute

Devant nous, l'Officier de l'Etat Civil de la Commune de Pire-Goureye, d'une part :

Mr : MOUSTAPHA CISSE Né le 05, 12, 1979 Thisse Kaymor

Fils de ABDULAYE CISSE

et de OUMOU CISSE

Exerçant la profession de : Enseignant

Domicilié à PIRE GOUREYE

D'autre part Mme : MAME DIARRA GAYE Née le 07, 04, 1988

A Pire Goureye Fille de EL HADJI GAYE

Et de YACINE NDIAYE

Exerçant la profession de : Assistante infirmière Domicilié à Pire Goureye

Ont contracté leur mariage de : 28 Septembre 2019

L'époux a souscrit pour l'option la Polygamie

Et ont choisi le régime matrimonial Séparation des biens

Délivré par le centre principal de PIRE GOUREYE

Fait à Pire-Goureye, le 17 FFV 2022

L'Officier d'Etat Civil délégué

